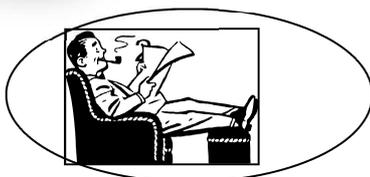


Com' Infos

Le journal de la
commune
de MARTOT



N° 86



JANVIER
2023

COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Flavien BARBIER

Agnès LARGEAU

Daniel CLOUSIER

Pascal TASSERY

Jean Paul COMBES

Thierry VALES

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

LE MOT DE LA RÉDACTION

Une année vient de s'écouler et une autre a frappé à notre porte. Nous la découvrons ensemble en souhaitant qu'elle soit pleine de sérénité, de paix, de santé, de petits plaisirs et de grandes joies.

A bientôt pour partager de bons moments
lors des différentes animations de notre village.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année !

SOMMAIRE

Pages	Rubriques
3 - 4	Le mot du Maire
5 à 8	Au Conseil
9 à 19	On en parle
20 à 22	Çà s'est passé
23	Au programme
24 à 27	Amicale Échos
28 - 29	Infos de l'école
30 - 31	Net Infos

Pages	Rubriques
32 à 34	Seine Eure aggro
35 - 36	Les jeux
37 - 38	Le saviez-vous ?
39	Chez la voisine
40	Jeu concours
41 - 42	Pub - Infos
43 - 46	Trimestre en photos
47	Vœux de la Rédaction
48	Mémo pratique

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023. Qu'elle vous apporte la santé, la joie et la réussite.

La tradition veut que l'on dresse le bilan des réalisations de l'année écoulée. Je dois vous avouer que sur le volet des investissements communaux, il devient difficile d'engager des projets importants sans le soutien de notre agglomération. Les subventions de l'état se font rares en dehors des pôles urbains. Nous avons donc cette chance d'être l'une des 60 communes de l'Agglomération Seine Eure, qui par ses fonds de concours soutient l'investissement dans les petites communes rurales.

Nous avons remplacé l'ensemble des éclairages vieillissants de notre école, pour consommer moins et pour également améliorer le confort visuel. Les murs du préau ont été repeints et des volets roulants ont été posés sur les châssis de toit de la classe des petits.

Pour la mairie, l'éclairage de la salle du conseil a été remis en état et des luminaires ont également été remplacés dans les bureaux.



Le local situé derrière l'église, celui qui abritait le char funéraire, a été renové. Le dispositif CURSUS, soutenu par l'Agglo pour préserver le patrimoine communal, nous a permis de rejointoyer les murs en briques et de remplacer les portes battantes.

Concernant la salle communale, après avoir investi dans 2 nouveaux réfrigérateurs et un four de réchauffage pour les repas de la cantine, nous avons réalisé les travaux de mise en conformité demandés par les pompiers, c'est-à-dire la mise en œuvre d'une détection incendie dans les plénums des faux plafonds au niveau de la charpente métallique. Au passage, cette nouvelle demande du SDIS nous a imposé le remplacement de la centrale incendie.

Dans le domaine de l'éclairage public, nous avons remplacé les candélabres des résidences Saint Aignan et de la Roselière. La commune est maintenant couverte à 95% en led, avec une extinction nocturne de 23h à 6h.

Au cimetière, le portail et sa maçonnerie ont été remis en état. Une dernière tranche de relèvement de tombes a également été réalisée.

La bonne nouvelle de l'année 2022, c'est l'arrivée de la fibre dans le village. Mieux vaut tard que jamais, 3 ans de travaux, mais que l'attente fut interminable et donc exaspérante. Je sais que tout n'est pas encore réglé et qu'il reste encore des problèmes d'adressage pour quelques maisons.

Pour cette année 2023, nous allons relancer notre demande d'entretien de voirie de la résidence de la Roselière. Du fait de l'augmentation du coût des travaux en 2022, l'Agglo a reporté certains projets. J'espère que nous pourrons les réaliser cette année car le revêtement de la chaussée se dégrade.

Dans le domaine de la défense incendie et pour se mettre en conformité avec la nouvelle règle des 200 m, nous avons déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'état et du département pour financer la mise en place de bornes d'incendie rue du barrage, au carrefour de l'église et rue de St Pierre.

A la salle communale, nous allons remplacer le défibrillateur actuel par un nouveau qui sera installé à l'extérieur. Il pourra servir ainsi aux utilisateurs de la salle, mais aussi à ceux du plateau sportif.

Au cimetière, nous souhaitons acquérir une petite parcelle qui est en vente et qui est en réserve foncière dans notre PLU depuis 2007 pour une éventuelle extension du cimetière. Nous envisageons également de traiter sans gravier l'allée d'entrée du cimetière pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.



L'aménagement de voirie de la nouvelle rue du chêne est terminé et 8 maisons sont en cours de construction. Ce sont de nouveaux habitants qui vont s'installer à la fin de cette année.

Pour l'école, nous allons devoir remplacer la structure de jeux, qui est vieillissante et qui a fait son temps. Notre école est un sujet d'actualité. L'inspection académique nous a signifié que nous devons remonter nos effectifs pour maintenir les 2 classes. A ce jour, il nous manque 2 inscriptions pour tenir l'objectif. Vous comprenez maintenant la mise en place de panneaux au carrefour de l'église pour trouver ces 2 élèves, ou plus naturellement.

Nous souffrons actuellement du manque d'accueil de nouveaux habitants pour équilibrer notre population, qui a baissé pendant ces 10 dernières années sans urbanisation. Le projet de la rue de la Garenne, en sommeil depuis 6 ans dans les méandres de la justice, va enfin voir le jour. La commune est propriétaire des terrains depuis l'automne et nous commençons à travailler sur le plan d'aménagement. Le projet est plus que pertinent, car sur le sujet des trajets domicile travail, la commune possède 2 emplois pour un actif habitant la commune. Au printemps, nous allons même avoir une ligne régulière de bus nous permettant d'aller sur Pont de l'Arche Louviers, mais aussi sur Elbeuf, la gare et l'hôpital de St Aubin avec une fréquence toute les heures. Dans le domaine de l'éclairage public, nous allons réaliser la dernière tranche de remplacement de candélabres. Notre commune sera donc équipée à 100% en led à la fin de l'année. Puisque nous parlons d'énergie, le projet de parc photovoltaïque se précise. L'Agglo Seine Eure, propriétaire d'une partie du fond de carrière non réaménagé depuis 40 ans, a choisi la société de développement qui portera en partie le projet. Les diverses études vont maintenant démarrer avec un objectif de production d'électricité pour 2025.

Pour le parking de l'église, les places végétalisées se dégradent fortement et nous étudions actuellement leur remise en état.

Dans le parc du château, vous pouvez constater une reprise des travaux dans le bâtiment de l'ancien EHPAD. Le chantier avait été interrompu pendant une année, du fait du délai important de livraison du transformateur alimentant en électricité les entreprises. Le désamiantage est en cours et les 125 logements devront être terminés courant 2024. Tous les feux sont maintenant au vert.

Et puis nous allons devoir investir dans l'humain et recruter. Murielle LEMAJEUR et Fabrice AUTECHAUD ont décidé de prendre leur retraite. Murielle cet été et Fabrice en fin d'année. Leur remplacement ne sera pas simple car le savoir-faire acquis pendant toutes ces années, fait qu'ils possèdent une autonomie de travail inégalable. Nous en sommes conscients et nous allons sûrement devoir gérer différemment les fiches de poste pour le recrutement et l'organisation de certaines missions.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2023.
François CHARLIER

AU CONSEIL

Retrouvez le contenu intégral des délibérations sur martot.fr

8 novembre 2022

Le complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA)

Il sera proposé au Conseil Municipal :

De rappeler que Monsieur le Maire fixera, par arrêtés individuels, le montant du CIA pour chaque agent

D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à toutes formalités afférentes.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide d'attribuer le CIA au personnel communal pour l'année 2022 et charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés individuels nécessaires.

Agglo Seine-Eure Modification des statuts - Autorisation

Le Conseil Municipal **DONNE UN AVIS FAVORABLE** pour faire évoluer comme suit les statuts de la Communauté d'agglomération Seine-Eure :

En compétences facultatives :

La compétence Enfance/jeunesse (article 20) est complétée afin de préciser la participation à la charge de l'Agglomération, ou de la commune, des différents temps d'interventions applicables sur les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) du territoire.

La compétence « **animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique** » prévue à l'alinéa 12 de l'article 211-7 du Code de l'environnement est ajoutée comme compétences facultatives.

Avis du conseil municipal de la commune de Martot sur le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) arrêté par le conseil communautaire de 22 septembre 2022

Le projet de RLPi s'articule autour de 5 orientations stratégiques :

Préserver la qualité des paysages naturels et de sensibilité environnementale.

Promouvoir le développement économique durable du territoire.

Protéger les noyaux historiques et l'ambiance des cœurs de vie et quartiers résidentiels pour améliorer la qualité du cadre de vie des habitants et visiteurs.

Maîtriser l'image du territoire et son attractivité à travers ses espaces vitrines.

S'engager dans une démarche de sobriété énergétique plus large et lutter contre la pollution lumineuse.

Avis du Conseil Municipal sur le dossier de RLPi arrêté au Conseil Communautaire du 22 /09/ 2022.

En application des dispositions de l'article L.153-15 du Code de l'urbanisme, le Conseil Municipal est amené à donner un avis sur les dispositions réglementaires qui le concerne (règlement écrit, plan de zonage).

Sur la commune de Martot, le projet de RLPi prévoit un classement de la commune en zone, conformément au plan joint :

- ZPR 1 pour le centre historique du village
- ZPR 4 pour la zone d'activité
- ZPR 5 pour le reste du village

Avis favorable du conseil.

MOTION DE LA COMMUNE DE MARTOT

Le Conseil municipal de la commune de Martot réuni ce jour exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population. La commune de Martot soutient les positions de l'Association des Maires de France dont les propositions ont été adressées à Madame la première ministre.

AU CONSEIL

Economies d'énergie : Travaux de remplacement de l'éclairage et régulation du chauffage de l'école

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'afin de réaliser des économies d'énergie il convient de remplacer le système d'éclairage actuel de l'école par un éclairage à LED. De plus, afin de réguler au mieux le chauffage de l'école et de la maison des associations, il est nécessaire de mettre en place une sonde d'ambiance à l'école et un thermostat hebdomadaire à la maison des associations.

Il présente le devis de la Pareuil'Elec pour un montant total TTC de 4 528.80 € pour le remplacement de l'éclairage de l'école et le devis de la SARL Art. Plomberie Normandie pour un montant TTC de 1 382.40 € pour la mise en place de la sonde d'ambiance à l'école et du thermostat hebdomadaire à la maison des associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord à ces investissements.

Demande de fonds de concours à la CASE pour travaux d'investissement 2023

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que la Communauté d'Agglomération Seine-Eure prévoit pour chaque commune et par mandat un fonds de concours permettant de financer des travaux à hauteur de 50 % du reste à charge des communes.

Monsieur le Maire propose au Conseil de faire une demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Seine Eure afin d'obtenir une aide de financement pour les travaux de remplacement de l'éclairage et la régulation du chauffage de l'école ainsi que la mise en place d'un thermostat hebdomadaire dans la maison des associations.

Le coût global de ces travaux s'élève à 5 911.20 €, la commune peut donc solliciter un fonds de concours à hauteur de 2 955.50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge Monsieur le Maire de déposer auprès de la CASE la demande de fonds de concours et de signer tout document se rapportant à ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

Local des charitons : Remise en état par CURSUS du local des charitons qui abritait le char funèbre .

Exonération de taxe foncière

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que certaines communes ont décidé de délibérer afin d'exonérer de taxe foncière les propriétaires de logement qui entreprennent des travaux ou des équipements destinés à économiser l'énergie. Les membres du conseil donnent leur accord pour que cette exonération soit étudiée. Ce point sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du conseil municipal après avoir étudié le conventionnement technique possible avec l'agglomération Seine Eure.

Conseiller numérique

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'à compter du 29 novembre un conseiller numérique de la CASE interviendra dans la salle de conseil, 1 mardi sur 2 de 14h à 16h, afin apporter son aide aux personnes qui en ressentent le besoin. Ce service est gratuit et accessible à tous, sur réservation auprès de la mairie. Les ateliers sont accessibles à 8 personnes maximum par atelier.

Bois de Saint Nicolas

Monsieur le Maire informe les conseillers que Monsieur et Madame RIVETTE ont mis en vente un bois classé d'une superficie de 11 410 m² dont ils sont propriétaires au lieu-dit « Saint Nicolas ». Dans le régime forestier, les voisins peuvent exercer un droit de préférence afin d'acquérir le bois mis en vente. Les voisins ayant déboisé et urbanisé les parcelles de bois classés dont ils sont propriétaires, sans autorisation. Ils ne peuvent donc pas faire valoir leur droit de préférence. La vente se fera donc en faveur de Monsieur HOULIER

Urbanisation

Monsieur le Maire informe les conseillers que Monsieur FERAL a déposé un pourvoi en cassation dans le cadre de son expropriation pour la création du lotissement de la rue de la Garenne.

Concernant ce projet d'aménagement, monsieur le Maire a rencontré l'aménageur AMEX qui va proposer une pré-étude comportant des lots à bâtir, mais également 8 à 10 logements locatifs sociaux, des logements en location accession pour les primo-accédants ainsi qu'un projet d'habitat partagé pour les personnes âgées avec peu de revenus.

AU CONSEIL

Monsieur Didier BLONDEL informe que le réfrigérateur bas qui se trouve derrière le bar à la salle communale manque de gaz. Monsieur le Maire, vu l'ancienneté du matériel acquis en 1999, propose de programmer son remplacement sur le prochain budget. Monsieur BLONDEL propose qu'un devis soit demandé à MATURA pour la recharge du gaz avant de songer à remplacer le matériel.

Madame Hélène GANDOSI remercie le travail de chacun pour l'organisation de la journée Halloween. La manifestation a rencontré un vif succès aussi bien auprès des enfants que des parents.

Monsieur le Maire informe que le papa de Fabrice AUTECHAUD est décédé, une gerbe a été offerte par la mairie, la famille remercie le Maire et les membres du conseil municipal.

20 décembre

Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat n°4 (PLH4) 2023-2028

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et ayant délibéré,

DECIDE de prononcer un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat (PLH4) 2023-2028 arrêté par le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Seine-Eure.

Avis du Conseil Municipal de Martot concernant le dossier d'enregistrement relatif à la construction de bâtiments de stockage et de livraison présentée par la société SETIN

Monsieur le Maire informe les Conseillers de l'arrêté n° DCAT/SJIPE/MEA/22/036 du Préfet de l'Eure en date du 9 décembre 2022 prescrivant une consultation publique du 9 janvier 2023 à 9h00 au 6 février 2023 à 18h00 sur le dossier présenté par la Société SETIN concernant la construction de bâtiments de stockage et de livraison.

Après consultation du dossier, il apparaît que la défense incendie ne soit pas conforme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le dossier de la Société SETIN, sous réserve de la mise en conformité de la défense incendie.

Travaux du SIEGE : Création d'un point d'éclairage public isolé sur la Route d'Elbeuf

Cette participation s'élève à **1 500.00 €**
Accord du Conseil municipal

Achat d'un défibrillateur extérieur

Monsieur le Maire propose de supprimer l'ancien défibrillateur qui engendre des coûts trop importants et de le remplacer par un défibrillateur extérieur, qui sera accessible à tous et dont le coût des consommables et de la maintenance sera beaucoup plus abordables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord pour cet achat de 1814,28 €

Travaux du SIEGE : fin des travaux de mise en LED des points d'éclairage public de la commune

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau d'éclairage public.

La participation de la commune s'élève à **6 667.00 €**
Accord du conseil municipal

Mise en conformité de la défense incendie de la commune et demandes de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de subvention du Conseil Départemental

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que la commune doit se mettre en conformité au niveau de la sécurité incendie. A ce jour, certains bâtiments de la commune ne se situent pas dans un périmètre de 200 mètres d'une borne incendie. Les travaux de mise en conformité sont à la charge des communes. Monsieur le Maire présente le plan de financement des travaux envisagés dont le montant total HT s'élève à 86 123 €. En tenant compte de la subvention le reste à charge pour la commune serait donc de 25 838 €. Accord du Conseil Municipal.

AU CONSEIL

QUESTIONS DIVERSES

Ecole

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a reçu un courrier de l'Inspectrice d'académie l'informant qu'au vu des prévisions des effectifs d'élèves pour la rentrée 2023 le maintien des 2 classes de notre école communale n'était pas envisageable. Actuellement 24 élèves sont inscrits pour la rentrée 2023, les 2 classes pourraient être maintenues si l'effectif était de 27 élèves. Des panneaux d'information de recherche d'élèves pour la rentrée 2023 ont été posés aux entrées de la commune et à l'entrée des parkings des entreprises.

Aide à l'Ukraine

Monsieur Jean-Paul COMBES rappelle la possibilité pour les personnes qui le souhaitent de déposer des dons pour venir en aide à l'Ukraine en mairie jusqu'au vendredi 13 janvier 2023.

Départs à la retraite

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que 2 départs à la retraite sont à prévoir au niveau du personnel communal pour l'année 2023.

Madame Murielle LEMAJEUR en charge de la cantine et du ménage des bâtiments communaux, départ prévu au 31.08.2023 ;

Monsieur Fabrice AUTECHAUD en charge de l'entretien et de la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux, départ prévu au 31.12.2023.

La mairie va entamer les démarches de recherche de nouveaux agents, concernant le remplacement de Monsieur AUTECHAUD, Monsieur le Maire souhaite que son remplaçant puisse travailler en binôme avec lui à compter du mois d'avril jusqu'à son départ à la retraite.

Illuminations de Noël

Monsieur Daniel CLOUSIER pense qu'à une période où on nous demande de réaliser des économies d'énergie, une économie aurait pût être réalisée si la commune avait décidé de ne pas accrocher d'illuminations de Noël. Monsieur le Maire l'informe que lorsque la commande a été passée les demandes de l'état en matière d'économies d'énergie n'étaient pas encore d'actualité. Monsieur le Maire propose que le sujet soit étudié lors d'une prochaine réunion du conseil avant l'été, pour décider ou non de la reconduction des illuminations de Noël pour 2024

Sécurité

Monsieur Flavien BARBIER fait remarquer à Monsieur le Maire qu'il convient de supprimer le marquage au sol du « cédez le passage » au niveau du Bois de Pierres Rouges en venant de Martot vers Saint Pierre lès Elbeuf. Ce marquage correspondant à l'ancienne signalisation qui a été supprimée. Une demande doit être faite auprès du service voirie de la CASE.

NOTRE ÉCOLE



URGENT
L'ÉCOLE DE MARTOT
RECHERCHE DES ÉLÈVES
MÊME HORS COMMUNE, SANS FRAIS
ACCUEIL POSSIBLE DÈS MAINTENANT
INSCRIPTION AU PLUS TARD FIN JANVIER
POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE
TÉL: 02.35.81.58.59
MAIL: 0270639y@ac-normandie.fr

Pour la prochaine rentrée, il nous manque des élèves, ce qui justifie la teneur des panneaux placés le long des routes. Nous serions heureux d'accueillir tous les enfants du village, même ceux qui, pour certaines raisons, les ont retirés de l'école et faisons aussi un appel pour inscrire des enfants d'autres communes. Les enseignantes travaillent avec de petits groupes d'élèves ce qui permet d'avoir un suivi précis et personnalisé de chacun d'eux.

Notre commune fait tout pour garder son école, lieu de rencontre pour les parents et source de vie pour tous les habitants, à travers les différentes activités organisées : Journée champêtre dans le parc du château, halloween tournée du père Noël, chasse aux œufs etc... De ces rencontres conviviales naissent la cordialité et la solidarité qui font le ciment d'une commune.

L'Amicale, créée en 1979 par les parents d'élèves et les enseignants propose et continuera à proposer aux élèves au moins une activité par trimestre comme Gravity, Escape Games, visite du mini-train à Igoville etc.

ON EN PARLE

Décès

Madame Maryvonne Larigot domiciliée 3 place de la Garenne est décédée le 14 novembre 2022
Nous adressons nos plus sincères condoléances à toute la famille

Naissance

Nous souhaitons la bienvenue à Öwen, Alain, Sébastien VAILLANT, né à Saint Aubin lès Elbeuf
Le 28 novembre 2022
Félicitations aux parents domiciliés 26 rue de la mairie

État civil : Année 2022

Naissances hors commune : 7
Reconnaisances : 2
Mariage : 3
Décès : 1
Transcriptions de décès : 1

MAIRIE OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 9h30 - 11h30
Mardi : 16h - 19h
Jeudi : 15h - 18h
vendredi 14h30-15h30
ou sur rendez-vous

Médaille d'honneur du travail

Promotion du 1er janvier 2023
Francisco Da Rocha Médaille d'argent
Laurent Gandossi Médaille de vermeil

Médaille d'honneur régionale départementale

Farid Daoudi : Argent
Stéphanie Tassery : Or
Félicitations aux récipiendaires

PREMIERS INFORMÉS SUR LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

Communications de la mairie
Alertes météo - animations diverses
coupures d'électricité, de gaz,
événements particuliers etc...

GRÂCE À L'APPLICATION
PANNEAU POCKET

VOIR PAGE SUIVANTE

Pour être régulièrement au courant des actualités martotaises :
www.Martot.fr + Facebook + Panneau-pocket

DON DU SANG *GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE !*

La collecte de sang organisée le 30 novembre 2022 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir 40 donateurs dont 2 accomplissaient ce geste pour la 1ère fois .

Bilan global

Du début des collectes en mai 2002 au 30 novembre 2022 :

96 collectes réalisées,
10 968 donateurs accueillis

ON EN PARLE



LA COMMUNE DE MARTOT S'ÉQUIPE DE L'APPLICATION PANNEAU POCKET POUR VOUS INFORMER PLUS RAPIDEMENT

100% GRATUIT – 100% ANONYME – 0% PUBLICITÉ

Soyez les premiers informés en
téléchargeant gratuitement l'application



Scannez-moi



Play Store



Apple Store



App Gallery

1 Téléchargez gratuitement l'application

2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal

3 Cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

16:19

< Retour 5/7

Ma commune
69003
Publié le 27/06/2022

La Mairie à votre écoute

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public, dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout autre signalement...

Vos **signalements** sont précieux. Tous les **habitants** peuvent faire remonter leurs observations, demandes ou remarques par mail [en cliquant ici](#). Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos

RECHERCHE FAVORIS AGENDA AUTRES

ON EN PARLE

NOUVEAUX HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE DE CRIQUEBEUF SUR SEINE

lundi 9h30 à 13h et 14h à 19h, mardi fermée, mercredi 9h30 à 13h et 14h à 17h30 jeudi et vendredi de 14h à 17h30

ENQUÊTE SUR LE JOURNAL « COM'INFOS » NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES ET VOS IDÉES.

Les membres de la commission communication, désireux de vous faire participer à la vie de votre journal, vous invitent par le biais d'un questionnaire distribué dans vos boîtes aux lettres à émettre vos remarques et vos souhaits pour améliorer la qualité du « Com'Infos »

Le questionnaire est à retourner à la mairie (secrétariat ou boîte aux lettres)

Si vous désirez faire partie de la Commission, nous vous accueillerons avec un grand plaisir

MAISON DE SANTÉ COMMUNALE CRIQUEBEUF SUR SEINE

- Pascal MAUCOURT, kinésithérapeute, est présent du lundi au vendredi. Visites à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer. RDV au 02 32 13 04 72.
- Grégory VASSEUR, ostéopathe, est présent du mardi au vendredi. RDV au 02 56 68 00 61.
- Fleurianie DEMAREST, Mélanie GESLIN, Estelle JOURDAIN et Fabienne TISSERANT, infirmières, sont disponibles sur RDV au 02 76 61 31 91.



DERNIÈRE MINUTE :

La friterie de Martot qui se trouve sur la place de l'église, est classée à la 18ème place en France **et à la première place en Normandie .**

Bravo à Philippe et Evelyne Portier pour ce très beau classement bien mérité.

ON EN PARLE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Lors de la traditionnelle cérémonie du 11 novembre, un peu plus de monde que d'habitude était présent. On notait la présence du représentant de la gendarmerie, du maire de Criquebeuf, de conseillers et des enseignants et de quelques habitants. Les enfants de l'école ont participé au dépôt de gerbes et, après le discours du maire, ont entonné « la Marseillaise », reprise par l'assemblée. Après la cérémonie, le verre de l'amitié a réuni les participants dans la salle de la mairie.



A Martot, les Anciens sont choyés

Avant Noël, les membres du CCAS de la commune ont distribué un colis de Noël à chaque foyer composé d'au moins une personne ayant 67 ans.

Fin janvier, les membres du CCAS vont refaire la tournée pour la galette des rois et les bons de chauffage seront versés sur le compte des foyers des anciens.



BOOK - TROC

Françoise vous accueille **les mardis des semaines paires entre 18h et 19h00 à la bibliothèque située dans l'ancien logement de l'école.**

Les prêts sont gratuits ; le principe est simple : vous venez avec un livre, (et même sans livre), vous repartez avec un autre.

Les personnes souhaitant faire un don de livres sont invités à se présenter lors de l'ouverture de la bibliothèque ou à prendre contact avec la mairie au 02.35.81.58.59



**N'OUBLIEZ PAS:
DES LIVRES À
VOTRE
DISPOSITION**

**GRATUITEMENT
DANS LA BOÎTE AUX
LIVRES SITUÉE PLACE
DE LA MAIRIE**

ON EN PARLE

RÉFECTION DU LOCAL DES CHARITONS



Le local des charitons, situé près de l'église, qui servait de remise pour le char funèbre et aussi de salle de réunion pour les charitons a été rénové courant octobre : Réfection des murs en briques et changement de la porte d'entrée.

Le montant des travaux qui ont été réalisés par l'association « Cursus » s'élevait à 10 952 € avec une part communale de 1 194 €, l'agglo Seine Eure prenant à sa charge le solde soit 9 758 €

Rappelons que le char funèbre à bras, qui a un côté historique, est installé dans l'église depuis quelques mois

OCTOBRE ROSE REMISE DU CHÈQUE À LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Le succès populaire des animations « octobre rose » organisées par la commune de Criquebeuf sur Seine avec le concours de la commune de Martot s'est doublé d'un succès financier avec un très beau don de 8 660 € remis à la Ligue contre le cancer.

Ce bon résultat a fait chaud au cœur des organisateurs. Que tous les bénévoles et les donateurs en soient remerciés et en particulier les entreprises dont la quincaillerie Sétin.

INTERVENTION D'UN ASSISTANT EN INFORMATIQUE

Possibilité pour les débutants ou ceux qui veulent améliorer leurs connaissances de bénéficier de l'assistance gratuite d'un intervenant en informatique. Il intervient le mardi après-midi de 14h à 16, tous les 15 jours, à partir du 10 janvier 2023. Le nombre de places étant limité à 8, il est nécessaire de s'inscrire pour chaque séance auprès de la mairie. 02 35 81 58 59

ON EN PARLE

AUTOMNALES 2022 :

Un franc succès et un champignon de plus de sept kilos

Les bénévoles de l'ADNBdS (Activités Découverte Nature Boucles de Seine) étaient heureux après la nouvelle édition de la manifestation dédiée aux champignons et à la biodiversité qui s'est déroulée au château de Martot la semaine der-



nière. 200 cueilleurs inscrits ! Évidemment, la canicule de l'été dernier n'engageait pas à l'optimisme, mais le président Alain Delannoy et toute son équipe y ont toujours cru. Les quelques pluies tombées au début du mois leur ont donné raison et l'édition 2022 a été un franc succès. Une semaine durant, ce sont plus de deux cents cueilleurs qui se sont inscrits aux différentes sorties en forêt, et ont eu le plaisir de

savoir ce qu'ils avaient ramassé, grâce aux déterminations faites par le président en personne. S'ils ont été le double à venir visiter l'exposition réalisée, tout le monde a apprécié les nouveautés de cette année : un héliculteur a tout dévoilé de la vie et... de la préparation des escargots. Certains se sont essayés à la fabrication d'émaux, d'autres aux multiples secrets des abeilles, l'un des symboles de la biodiversité, ou encore ont appris comment recycler de vieux journaux. Mais, celle qui peut être sacrée la reine, c'est Caroline qui au détour d'un chemin, au pied d'une souche a découvert un champignon de 7,7 kg. « Je connaissais cette espèce, mais j'en n'avais jamais vu », déclarait Alain Delannoy en parlant de Grifosa Frondola (c'est son nom) ou poule des bois. Finalement, La biodiversité locale regorge encore de bien des mystères.



Michel Guilbert

ON EN PARLE

VISITE DES DEUX ENFANTS « RÉFÉRENTS » À LA CUISINE DES 2 AIRELLES



La restauration des 2 Airelles prépare les repas servis dans notre cantine scolaire. Les gestionnaires de la cuisine ont proposé aux enfants de l'école primaire de Martot, d'élire 2 référents pour informer et dialoguer sur la qualité des repas. Maëline Monchy et Timéo Bizet ont été désignés par leurs camarades pour les représenter et faire remonter les avis des enfants auprès du personnel de restauration. Ils ont donc été invités à visiter le lieu de fabrication des repas qui se situe à Heudebouville près de Louviers.

Après un repas pris avec les cuisiniers, les enfants se sont habillés avec les équipements sanitaires réglementaires pour pouvoir pénétrer dans la cuisine. Ils ont pu ainsi suivre l'élabora-



tion et la préparation d'un repas depuis la livraison des ingrédients jusqu'au chargement dans le véhicule de livraison pour Martot. L'intérêt de la démarche est de pouvoir faire constater le travail de cuisine, faire remonter l'avis des enfants auprès des cuisiniers, mais également de permettre aux 2 référents d'informer leurs camarades sur la fabrication des repas.

François Charlier



*La fibre est
arrivée
à l'école
et les enfants
sont
au travail!!*

ON EN PARLE

LE MARCHÉ DE NOËL



Après 2 ans d'absence, dus à la pandémie, le Marché de Noël, organisé par la commune en collaboration avec l'Amicale, s'est tenu à la salle des fêtes le dimanche 4 décembre.

L'Amicale, comme d'habitude, avait installé son stand « vin chaud » devant la salle pour accueillir les visiteurs; Les adeptes du vin chaud se voyait offrir en complément des petits sablés confectionnés pour l'occasion par « Doudou ».

La restauration était assurée par « au petit creux », célèbre friterie de qualité qui est installée chaque midi sur la place de l'église.

A l'intérieur, de nombreux exposants proposaient leurs réalisations. Les visiteurs ont sans doute été moins nombreux que d'habitude, mais s'il n'y a jamais eu « foule », la salle a toujours compté quelques visiteurs.

A l'issue de cette activité, les parents d'élèves qui proposaient leurs pâtisseries et des crêpes afin de financer une sortie éducative pour les élèves étaient satisfaits de la somme recueillie pour leurs enfants.

Traditionnellement, les exposants, pour



L'équipe du vin chaud

Des parents d'élèves prêts pour la vente de gâteaux



leur emplacement, donnent un lot qui constitue la tombola de fin de journée. A chaque achat, l'exposant donne un ticket sur lequel l'acheteur doit noter son nom en précisant son numéro de téléphone, afin que, même absent au moment du tirage, il puisse être contacté.

Bien sûr les enfants n'ont pas été oubliés : une promenade à dos d'âne, en compagnie du Père Noël leur était proposée par « le Chemin du halage à Pîtres »

Merci à tous les bénévoles de l'Amicale qui ont contribué à la réussite de cette journée et prenons rendez-vous pour 2023.



ON EN PARLE

CÉRÉMONIE DES VŒUX



Le samedi 7 janvier le Maire, au nom du conseil municipal, présentait ses vœux à la population.

Après avoir fait le point sur les travaux réalisés ou engagés dans l'année écoulée, il a fait part des projets pour cette nouvelle année et des projets à plus longue échéance. Ce qui a particulièrement été remarqué, c'est la création à la fin du premier trimestre d'une ligne de bus qui desservira Louviers et surtout l'hôpital et le centre de radiologie de Saint Aubin lès Elbeuf, avec des arrêts au magasin Leclerc, à la place du champ de foire, et à la gare. Ce service sera régulier avec des passages toutes les heures. Des informations plus précises vous seront données ultérieurement.

Il a aussi annoncé le départ à la retraite, cette année, de Murielle Lemajeur et de Fabrice Autechaud .

La parole a ensuite été donnée à M. Leroy, président de l'agglo qui s'est félicité de la bonne ambiance régnant à Martot. Ensuite, le président de l'Amicale a pris la parole pour annoncer les principales animations prévues en insistant sur le souhait que davantage de martotais y participent pour continuer à faire vivre l'Amicale. Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie



Pour le détail des réalisations passées et à venir voir « le mot du Maire », en début de journal

ON EN PARLE

UN « FOU DE BASSAN » À MARTOT

Un fou de bassan, oiseau de pleine mer « échoue » à Martot. Depuis le début de l'été, des animaux marins ont défrayé la chronique. Après l'orque, le béluga et même un phoque, c'est un fou de Bassan deuxième plus gros oiseau de mer après l'albatros, qui a été découvert sur le chemin de la SPS à Martot. Le samedi premier octobre dernier, Nicolas Labiffe, maraîcher dans la commune de Martot circulait sur la chaussée qui traverse l'exploitation de la carrière SPS quand, à hauteur des bureaux, il aperçoit un gros oiseau au milieu de la route. « Je me suis arrêté pour le déplacer sur le bas-côté et au passage, me suis pris un violent coup de bec au niveau de l'avant-bras, heureusement sans gravité. J'ai alors décidé de le ramener chez moi, dans ma ferme, afin de le protéger, car c'est un volatile que je n'avais jamais vu auparavant », raconte-t-il. Grippe aviaire ? Le lendemain, l'oiseau étant toujours vivant, il décide de l'emmener au refuge du CHENE à Allouville-Bellefosse. Il découvre qu'il s'agit d'un Fou de Bassan, un grand oiseau marin qui ne vit que sur les côtes. Il prévient Daniel Dépinay, un ami membre de l'ADN Bds (Association Découverte Nature) qui prévient, à son tour, le président Alain Delannoy, naturaliste caudebecais. « J'ai appelé le CHENE pour avoir des nouvelles du fou de Bassan juvénile », se souvient ce dernier, « et peut-être savoir ce qu'il faisait si loin de son lieu de vie qui est la pleine mer. Le 15 octobre, je rencontrais le responsable des soignants qui m'a annoncé l'euthanasie de l'oiseau pour suspicion de grippe aviaire, compte tenu des consignes en vigueur ». À noter que, dans un second temps, il a bien été confirmé par l'équipe du refuge du CHENE que l'oiseau était malade de la grippe aviaire. Mais le doute demeure car la préfecture de l'Eure contredit ces propos, et juge « qu'aucun élément ne permet d'affirmer que cet animal en était atteint ».



Le fou de Bassan vient de se poser dans la carrière SPS.

Elle alerte cependant sur des cas d'influenza aviaire, qui toucheraient 110 communes du département de l'Eure. Les soignants du CHENE ont ensuite assuré qu'il s'agissait bien d'un juvénile de l'année provenant très certainement de l'île Rouzic au large de Perros-Guirec (Côtes-d'Armor) Quant à la dérive de l'oiseau marin, elle pourrait s'expliquer par une atteinte neuronale, conséquence de sa maladie, en précisant qu'un cas similaire a été vu à Colmar en Alsace.

Même si le geste de Nicolas Labiffe n'a pas été couronné de succès, il mérite d'être souligné car ce sont des personnes et des actes comme le sien qui aident à l'avancée des recherches.

Michel Guilbert.

ON EN PARLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.D.N

« Petit à petit, l'oiseau fait son nid » ; « ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ». Ces deux proverbes évoquant la nature, l'ADNBdS pourrait en faire sa devise à l'issue de son assemblée générale qui s'est tenue samedi 7 janvier à la salle des fêtes en présence de François Charlier, maire de la commune.

« C'est pour moi un très grand plaisir que de vous retrouver aussi nombreux trois ans après la dernière AG sous la présidence de Jean-Claude Lequertier, qui nous a quittés en 2021. En vous signalant qu'un nouveau bureau a été créé avec Patrice Dupont Trésorier, Véronique Fortin secrétaire, Isabelle Schmitt pour la communication, je vais dans un premier temps évoquer les trois années écoulées » déclarait en préambule le président Alain Delannoy.

Une année ouverte à la biodiversité

« Lors de la première assemblée générale de l'ADNBdS (Association Découverte Nature Boucles de Seine) nous étions quatorze adhérents. Aujourd'hui, nous sommes près de 120 inscrits. L'évolution ne s'est pas faite que dans la quantité, mais aussi dans la qualité et la diversité. En effet, si initialement l'objectif essentiel était la tenue des automnales et la mycologie, la biodiversité en général est désormais le fil conducteur de nos actions, je dirais même plus puisqu'un géologue paléontologue a rejoint notre groupe ».

Après la présentation du bilan financier sain, le bureau a annoncé les différentes actions ponctuelles de l'année à venir faites de sorties mycologiques, ornithologiques, relatives à la faune aérienne, terrestre mais aussi aquatique dans les mares ou sur les bords de Seine, ou à la flore dite sauvage. Alain Delannoy a tenu à souligner que l'ADN intervenait de façon permanente dans divers endroits. Ainsi à l'école Jules Verne de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, il intervient avec Marine Guilbert et Catherine Laffont, à l'occasion de classes promenades axées sur la découverte de la biodiversité locale, pour le plus grand plaisir des enfants et des enseignants, ce depuis dix ans. Toujours à Jules Verne deux membres de l'association Hugues Laffont et Gérard Boudier initient les élèves à la pratique du jardinage.

« Pendant des années, j'ai été conservateur bénévole du site des communaux de Saint-Didier-des-Bois, y entretenant la faune et la flore comme orchidées sauvages ou violette de Rouen, plante endémique, je le rappelle. En juin dernier, le conservatoire des espaces naturels de Normandie devait refaire un plan de gestion avec la ville de Saint-Pierre et l'ACL. Depuis, n'ayant aucune nouvelle, c'est le stand-by en ce qui concerne mes interventions et celles de membres de l'ADN. Désormais, nous menons nos actions sur plusieurs hectares de la SPS avec qui une convention va être signée ».

À l'issue de cette AG, les membres ont partagé la traditionnelle galette.

Michel Guilbert



ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT: HALLOWEEN



Ce samedi 05 novembre, nos petits enquêteurs ont répondu présent pour assister l'inspecteur CHAUVE QUI PEUT enlisé dans une horrible affaire criminelle commise dans le Château DIX TOIRE A DORMIR DEBOUT.

Cette année, l'équipe organisatrice de cet escape game a pu profiter des espaces du château de Martot prêtés gracieusement par l'Agglomération Seine Eure. Même si les enfants aidés de leurs parents, ont pour habitude de frissonner à cette occasion, tous ont pu le faire encore cette année mais pas en raison des faibles températures!!!

Le scénario était effectivement digne d'un thriller dans lequel les personnages jouaient parfaitement leur rôle de revenant. Les enfants ont fait un gros travail de recherches à l'aide de photos, d'indices cachés dans les pièces décorées subtilement.

Avec beaucoup de perspicacité et de courage, ils ont pu identifier le coupable "SAM RENFOU" et libérer définitivement les morts vivants qui hantaient le château depuis 1913.



Espérons que cette histoire à dormir debout sera définitivement une histoire ancienne...mais on ne sait jamais, dans le monde fantastique et fantomatique, tout est possible...

Merci à tous les bénévoles, membres de l'Amicale, élus, volontaires pour leur mobilisation. Les enfants, les adolescents, et même les adultes se sont pris au jeu. Fous rires garantis entre hurlements et grosses frayeurs... Rien de tel que des bonbons pour récompenser nos enquêteurs et un bon goûter. Chers amis, vous avez un an pour vous remettre de vos émotions!!!

Hélène Gandossi Rédactrice en chef "le pitit froussard"

(Autres photos dans les « photos du trimestre »)

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT: REPAS DES ANCIENS

A l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale, soixante deux personnes se sont retrouvées à la salle communale, le dimanche 6 novembre, pour le traditionnel repas des Anciens. Le Maire était entouré des doyens Charline Paris, 92 ans et Guy Cartier, 87 ans. Dans son discours, il a félicité tous les membres du CCAS pour l'organisation de la journée en soulignant le dévouement sans faille de Raynald Cardon, maître de cérémonie habituel de ce repas.



Au cours du délicieux repas proposé, depuis déjà quelques années, par le traiteur Xavier Hauville, les convives ont pu apprécier l'animateur, Stéphane Cléret,

véritable « phénomène » tant son talent est divers : Il sait rebondir sur toutes les situations, joue parfaitement du saxophone, est un chanteur exceptionnel avec une voix qui peut varier des tons les plus graves aux plus aigus et est capable d'improviser des chansons comme celles qu'il a dédiées à Marjorie, qu'il avait désignée comme remplaçante fictive du maire, pour l'occasion.



Ajoutons qu'il a fait voyager les convives jusqu'au Maroc, dans un voyage imaginaire offert par la commune, avec une succession de bruitages d'avions et de train dont le réalisme a marqué l'assistance tant il était saisissant. Il n'a pas manqué, à son habitude, de passer à chaque table pour demander une chanson qu'il interprétait au saxophone; il a même offert à M. le curé un très beau « Ave Maria ». Au moment du départ, la satisfaction des invités était palpable, chacun ayant apprécié tant le repas que l'animation qui l'accompagnait. Tout le monde était content d'avoir pu partager ce très bon moment festif et d'avoir pu retrouver Mauricette Garin après ses très sérieux problèmes de santé.



Ci-dessous, les membres du Conseil Municipal, du CCAS et le personnel communal



ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

LA TOURNÉE DU PÈRE NOËL



Ce samedi 17 décembre 2022, vous n'avez pas rêvé, les lutins zinzins étaient bien de retour dans notre village. Berlingot, sucre d'orge et pain d'épice ont traversé les rues, les résidences, passant par les quartiers dans lesquels ils avaient donné rendez vous aux enfants pour participer à leurs zinzineries.

Le but de la quête était simple: sonner chez les habitants et les inciter à venir faire un selfi avec le père Noël. Le vieil homme, confortablement installé dans sa

calèche, devait repérer toutes les maisons à visiter lors de sa tournée du 24. Mission délicate et très sérieuse car il ne fallait oublier personne !!! Difficile de manquer

ce défilé, et tant pis pour la sieste !!! Les cris des enfants, les chants et les animations musicales ont réveillé tout le village. Un convoi exceptionnel qui n'aurait pas eu autant de succès sans la présence de Biscuit, Pomme et Youyou, les adorables ânes de la ferme du Hallage.



Après l'effort et malgré les températures hivernales, le groupe s'est rendu pour le final à la Roselière: quoi de mieux qu'une distribution de chocolats, un bon goûter et un vin chaud pour se ravigoter.



Le ventre plein, le cœur réchauffé, chacun à repris le chemin de sa maison après s'être assuré qu'il avait été suffisamment sage pour que le père Noël ne les oublie pas!

Merci à tous pour votre participation et à l'équipe organisatrice toujours aussi investie pour le plaisir des petits et des grands!

Hélène Gandossi

(Autres photos en page le trimestre en photos)

AU PROGRAMME

CHASSE AUX ŒUFS

Cette année, comme les années précédentes, parents et enfants retrouveront la traditionnelle « chasse aux œufs »

dans le parc du château de Martot

le dimanche 16 avril 2023. en fin de matinée

A l'issue de cette chasse, le verre de l'amitié sera offert à tous les participants.



*N'oubliez pas le passage à l'heure d'été qui aura lieu dans la nuit du
dernier samedi de mars.*

*Pour ceux et celles qui se posent à chaque fois la grande question lorsque vient le temps de changer l'heure : **On avance ou on recule ?***

*Voici la méthode : ...en **AVRIL** : Débute par **AV** donc on **AVance** l'heure*

Don du sang : calendrier 2023

L'établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle des fêtes de Martot les mercredis :

8 février - 10 mai - 9 août - 22 novembre

INFORMATIONS PAROISSIALES 2023

Presbytère : 8 place du Maréchal Leclerc - 27340 Pont de l'Arche - Tél : 02 35 23 01 31

MESSES À MARTOT

Les prochaines messes à Martot auront lieu à 9h30 les dimanches :

12 février - 12 mars - 14 mai - 4 juin - 9 juillet - 13 août



AMICALE ÉCHOS

PROGRAMME DES ACTIVITÉS EN 2023

Dimanche 5 février	: <i>Loto à 14h</i>
Dimanche 12 mars	: <i>Bourse aux vêtements</i>
Dimanche 26 mars	: <i>Coinchée-Dominos</i>
Dimanche 2 avril	: <i>Après-midi jeux enfants et adultes</i>
Jeudi 18 mai	: <i>Foire à tout de 9h à 17 h30</i>
samedi 10 juin	: <i>Après-midi jeux et fête des voisins en soirée</i>
Dimanche 11 juin	: <i>Sortie Armada à Rouen</i>
Dimanche 17 septembre	: <i>Foire à tout de 9h à 17 h30</i>
Vendredi 22 septembre	: <i>Assemblée Générale à 18 h</i>
Dimanche 1er octobre	: <i>Puces des couturières</i>
Dimanche 29 octobre	: <i>Coinchée-Dominos</i>
Dimanche 26 novembre	: <i>Bourse aux jouets</i>
Dimanche 3 décembre	: <i>Marché de Noël</i>

**L'AMICALE VOUS SOUHAITE
UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2023**

ACTIVITÉS PERMANENTES

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Broderie / tricot-crochet	Mardi	14h30 à 18h	Édith DEBOOS
Théâtre	Tous les jeudis (enfants)	17h45 à 19h15	Yohann BLONDEL
Bibliothèque	Tous les mardis des semaines paires	18h - 19h	Françoise CLOUSIER

Les Puces des Couturières.



La section Broderie et sa Présidente Edith Deboos ont organisé le 13 novembre « Les Puces des Couturières » en collaboration avec l'Amicale. Cette manifestation était la première organisée depuis la fin de la pandémie du Covid 19.

Dés 7h30, de nombreux exposants se sont présentés à la salle communale, ils ont été accueillis par la présidente de la section Broderie et de nombreux membres du bureau de l'Amicale. L'installation s'est passée dans une bonne ambiance et chacun était prêt dès 10h pour accueillir de nombreux visiteurs. Ceux-ci ont déambulé toute la journée dans les allées et ont fait de nombreux achats.

Les exposants sont repartis vers 17h contents de leur journée et de leurs ventes et souhaitant revenir en 2023.

La présidente de la section Broderie a fait une collecte auprès des exposants au profit de l'école de Martot ; elle a rapporté 95 euros, somme remise quelques jours plus tard aux élèves et aux enseignants. Un message de remerciements a été remis au président de l'Amicale.

Merci à tous les membres de l'Amicale pour leur aide pour la préparation de la salle, la tenue du bar et le rangement.



COINCHÉE — DOMINOS

Pour cette reprise après la longue période d'interruption, 28 joueurs de coinchée ont participé à ce concours .

Pour les dominos, le nombre restreint n'a pas permis d'envisager un concours, mais les joueurs ont joué quand même sans pression des résultats.

Les joueurs, souvent des habitués, ont retrouvé la bonne ambiance des concours de Martot . Ce concours s'est terminé par la galette des rois, bien appréciée de chacun.



Fabrice entouré des gagnants

Les gagnants : Monsieur Omar

Première dame : Murielle Lemajeur

Merci à tous les bénévoles au service de l'organisateur Fabrice Autechaud et en particulier Isabelle Autechaud et Martine Blondel pour les inscriptions et les comptes et Kathy Poussier à la buvette



AMICALE ÉCHOS

Le loto est de retour...

Le dimanche 5 Février 2023, dès 13h30, l'**AMICALE de MARTOT** va vous accueillir à la salle communale pour son

LOTO 2023

Venez nombreux passer une bonne après-midi et gagner de nombreux lots



Comme cet appareil DELONGHI pour faire
De supers expressos ou ce cuiseur
Moulinex pour préparer de bons repas.

Et de nombreux lots pour
les adultes et les enfants sans
oublier les lots du terroir et les
pommes de terre de MARTOT



Tous à Martot le dimanche 5 Février 2023

LES INFOS DE L'ÉCOLE

La visite des deux Airelles

Le mardi 8 novembre 2022 ,deux élèves sont allés visiter la cantine des deux airelles .
Maëline et Timeo B ont commencé par manger avec les employés .
Ils ont fait un tour de table et chacun s'est présenté .
Après ils ont mis une combinaison pour visiter les différents ateliers.
Ils ont vu comment faire les repas.
Ils sont revenus à 14h et ont repris la classe.

Maëline et Pierre

Les automnales

Nous avons fait du papier mâché avec du papier journal.
Nous avons appris beaucoup de choses sur les abeilles sur la reine des abeilles et des petits.
Nous avons fait de la peinture sur une plaque en émaille on a peint dessus ensuite on l'a fait chauffer dans un four.

Warren Tahitia

La piscine

Tous les mardis matin nous allons à la piscine
Nous avons sauté du plongeon. Après, dans l'autre groupe, nous avons fait un parcours. Nous avons appris à faire l'étoile de mer. Nous avons fait la fusée. Nous avons pris des planches .

Timéo Tesson et Sacha

Les grands sont allés à la piscine chaude et les autres à la piscine froide. Les deux classes ont fait les parcours sur l'eau. Les petits et les grands ont nagé. Les deux classes ont fait la fusée. La classe de ce2 et grande section ont fait l'étoile de mer.

Mathys et Téo

La lutte avec Vincent

Nous commençons la séance par des échauffements .
Après nous faisons plusieurs jeux sur des tapis pour nous entraîner à la lutte . Au début nous faisons des équipes de 5 ou 6 , on s'assoit sur des tapis et nous nous poussons hors du tapis.
Nous terminons par une séance détente c'était très bien.

Noam Aymeric

LES INFOS DE L'ÉCOLE

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël avec votre famille.

Nous espérons que vous passerez un bon moment en famille pour Noël.

Nous vous souhaitons de la joie, de la bonne humeur et la santé.

Nous vous souhaitons une bonne année 2023.

Nous espérons que vous passerez une bonne année 2023.

Nous vous souhaitons la sérénité, l'amour, la joie, la confiance et le respect.

Méli et Mandy

bonne année 2023



NET . INFOS

AMAZON FIRE TV

La télévision connectée par AMAZON ...



Amazon Prime (et Prime Vidéo) se fait une place au sein des foyers français. Au départ cantonné à la livraison gratuite et rapide des produits achetés sur le site internet, l'offre s'est considérablement enrichie avec de la musique, des livres numériques et une offre de télévision à la demande voulant marcher sur les plates-bandes de

Netflix. Tout un univers permettant de créer un véritable écosystème, renforcé par une multitude d'objets connectés pilotés par la fameuse ALEXIA.

Il était naturel qu'Amazon se lance dans l'univers de la télévision en créant sa propre passerelle multimédia FIRE TV est née. En réalité, ce sont quatre petits décodeurs qui sont disponibles à la vente, permettant d'emporter partout son offre Amazon et bien plus.

Le Principe est simple : une petite clé HDMI se raccorde à votre téléviseur et à une prise UBS(ou à une prise électrique) le transformant en machine à contenus.

L'interface Amazon est claire et relativement fluide, permettant un accès facile à ses vidéos préférées. L'installation a été simplifiée au maximum: connexion au wi-fi, liaison à son compte Amazon, une éventuelle mise à jour et vous voilà prêt à regarder. Si le catalogue d'applications est bien sur restreint, la plupart des applications populaires sont disponibles: Prime Vidéo, My Canal, Netflix, Disney+ ,Molotov, ; Des jeux à la demande sont également proposés ainsi qu'Amazon Music et Spotify.

NET . INFOS

Les quatre décodeurs disponibles à la vente ont des caractéristiques différentes.



Le FIRE TV STICK LITE débute à 29,99 euros et vous donne accès à une image Full HD HDR et au son Dolby et à une télécommande simple.

LE FIRE TV STICK, coûte 39,99 euros et vous offre une télécommande plus avancée permettant de piloter votre téléviseur et disposant de boutons d'accès directs à quatre applications.

LE FIRE TV STICK 4K est affiché à 59,99 euros et vous donne accès à l'ultra haute définition.

Ces 3 décodeurs peuvent également disposer d'un adaptateur Ethernet en option.



LE FIRE TV CUBE: proposé à 119,99 euros, il peut être piloté à la voix, sans la télécommande et dispose de boutons physiques. Equipé d'un processeur beaucoup plus puissant, il se fera une place sous votre téléviseur et intègre un port Ethernet, un adaptateur secteur et un relais infrarouge. Doté d'un haut parleur intégré, il est le mariage entre une Fire TV stick et une enceinte connectée Amazon Echo, vous donnant accès à toutes les fonctionnalités d'une enceinte connectée.

SEINE—EURE AGGLO

Bravo pour le tri!

En septembre 2021, les consignes de tri étaient simplifiées et les bacs jaunes étaient distribués.

1 an plus tard quels sont les résultats de cette nouvelle organisation ?

C'est un succès !

+ 50% d'emballages recyclés par rapport à l'année précédant les nouvelles consignes de tri.

Certains foyers se sont plaints de la fréquence de collecte trop faible du tri (tous les 15 jours) et pour certains, ont menacé d'arrêter de trier. On voit que finalement la diminution de fréquence n'a pas été un frein au tri et elle a permis de faire une grosse économie de collecte.

En cas de surplus de production de tri voici les conseils que nous donnons :

- Mettre son carton brun, ses rouleaux de papier toilette et d'essuie tout dans son compost
- Eviter le suremballage
- Utiliser des sacs réutilisables pour les achats de fruits et légumes
- Apporter ses propres contenants pour acheter ses pâtisseries, sa viande, son plat cuisiné
- Boire l'eau du robinet : l'eau est de très bonne qualité sur l'agglo !
- Refuser les sacs dans les magasins
- Refuser le cartons des chaussures que l'on vient de s'acheter
- Acheter des produits concentrés : gel douche, lessive, savon
- Acheter en grand conditionnement son riz, pâtes, poudre de chocolat, shampoing, produit vaisselle, etc...
- Acheter en vrac
- Eviter la vaisselle jetable

Si malgré ces conseils il reste une surproduction de cartons, ils peuvent être disposés pliés à côté du bac jaune, et les emballages excédentaires peuvent être déposés dans un carton ou sac **transparent** à côté du bac jaune également.

Pour les foyers de 5 personnes et +, qui ont une surproduction chronique, un 2^{ème} bac peut leur être donné.

SEINE—EURE AGGLO

« les ennemis du tri » :

Il s'agit d'informer sur ce qu'il ne faut absolument pas mettre dans le bac jaune :

Les piles et batteries : il y a déjà eu plusieurs départs de feu dans notre centre de tri à cause de piles/batteries au Lithium. Ces piles et batteries peuvent se trouver dans des jouets ou électroménagers, qui pourtant n'ont rien à faire dans un bac jaune, seuls les emballages ménagers sont destinés au bac jaune.

Les bonbonnes de gaz « Cream Deluxe » : ces bonbonnes de protoxyde d'azote sont normalement utilisées par les professionnels pour faire de la chantilly, mais elles sont détournées pour un tout autre usage, car il s'agit d'un gaz hilarant. On en retrouve malheureusement sur les bords de route, dans les parcs et même dans le bac jaune. Dans notre centre de tri, il y a eu à ce jour 2 départs de feu à cause de ces bouteilles, le jour où ces départs ne seront pas détectés ce sera une catastrophe, car un centre de tri contient énormément de déchets combustibles. Ce type de bouteilles, si vous en trouvez, peuvent être ramenées en déchèterie.

Les emballages « imbriqués » : « jouer au Tétris » pour gagner de la place dans son bac jaune est contre-productif, car sur le centre de tri les emballages ne seront pas « désemboîtés ». Si une bouteille plastique est imbriquée dans une boîte de conserve, cette dernière sera détectée par l'aimant et partira en recyclage acier, mais la bouteille plastique ne sera pas recyclée et constituera un polluant dans la filière acier.

Les emballages emballés dans un sac noir : Les sacs noirs sont rejetés au centre de tri, car ils contiennent potentiellement des ordures ménagères. Du coup l'effort fait pour trier ses emballages n'aura servi à rien. Les emballages doivent être mis en vrac dans le bac jaune, ou le cas échéant, dans un sac transparent afin que le centre de tri voit qu'il s'agit bien d'emballages.

Un article sur les appareils électroménagers usagés : afin de rappeler que lors de l'achat d'un produit neuf, le vendeur a l'obligation de reprendre un produit usagé, mais aussi la possibilité de les apporter en déchèterie.

SEINE—EURE AGGLO

La reprise gratuite de vos appareils usagés

Si vous achetez une ampoule ou un appareil neuf, en remplacement d'un équipement hors service, votre magasin a l'obligation de reprendre l'ancien au moment de l'achat en point de vente ou au moment de la livraison. C'est la reprise « 1 pour 1 ».

Sur le lieu de vente : Dans le cas d'un enlèvement du nouvel appareil directement en magasin, la reprise de l'équipement usagé doit être effectuée gratuitement sur le lieu de vente.

Lors de la livraison à domicile : Dans le cas d'une livraison du nouvel appareil, la reprise de l'équipement usagé doit se faire lors de la livraison.

Lors de la livraison dans un point relais : Dans le cas d'une livraison du nouvel équipement dans un point relais, l'ancien appareil doit être repris sur le lieu de la livraison ou une autre solution de reprise doit être proposée aux consommateurs.

Parmi ces solutions, les distributeurs doivent proposer soit un système de collecte de proximité qu'ils financent directement, soit un dispositif de renvoi postal pour les appareils qui le permettent.

Vous pouvez également apporter vos appareils et ampoules usagés dans l'une des déchèteries de l'Agglo Seine-Eure. Les appareils partent ensuite en dépollution si besoin, puis au recyclage.

Mais le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, il vaut mieux prolonger la vie des appareils, en les faisant réparer.

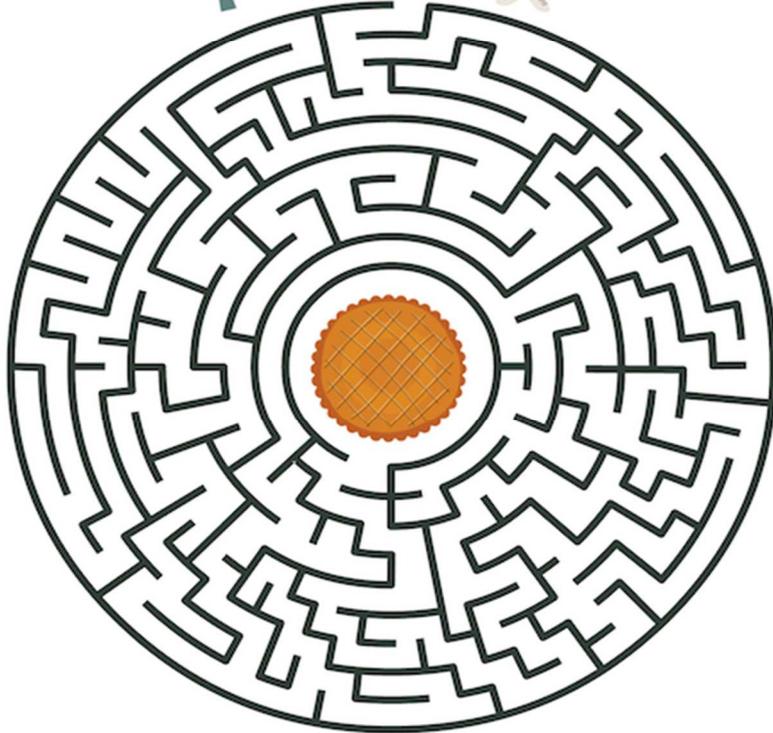


INTERDIT
AUX
PARENTS

LES JEUX

Labyrinthe de la galette des Rois

Aide les enfants à trouver la galette des rois.



GALETTE DES ROIS

Charades

Mon 1^{er} est au bout d'une tige.
Mon 2^{ème} est une note de musique.
Mon 3^{ème} est construit par les oiseaux.

Mon tout est une fête !

Mon 1^{er} était une monnaie
Mon 2^{ème} est la première lettre de janvier
Ma voiture ne roule plus à cause de mon 3^{ème}

Mon tout se trouve dans une galette

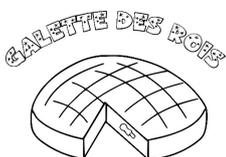
Télé à modèles

rébus



devinette

- Quel est le comble pour un roi ?



SOLUTIONS EN PAGE 39

... Et vous trouvez ça drôle ?



Galette des rois



**J'ai trouvé la fève dans la galette en croquant dedans.
Du coup, demain je vais chez le dentiste chercher ma couronne...**

Galette des rois

Nom féminin

Pâtisserie destinée à ruiner tes résolutions dès le 6^{ème} jour de l'année.

MOTS CROISES M. CAILLOU

Horizontalement :

- 1- comme sic
- 2- sonnera les cloches
- 3- petit aux dents longues
- 4- menu monnaie
- 5- de Provence ? / petit mot pas doux
- 6- ricanât
- 7- jugement dernier
- 8- remplace le lait / retenues ou élimines

Verticalement :

- A- bon pour le commerce
- B- fabriquer patiemment
- C- remettons ça ?
- D- jouent sur les cordes raides
- E- manquent d'ouverture
- F- ne restent pas longtemps debout / les premiers la tête en bas
- G- mot de révolutionnaire / ne la perdez pas !
- H- pas bénies des dieux

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

SOLUTIONS EN PAGE 39

LE SAVIEZ-VOUS ?

Prendre des bonnes résolutions : utile ou contre-productif ?

C'est toujours la même rengaine. A chaque début d'année, on ne peut échapper aux traditionnelles suggestions de bonnes résolutions.

Nouveaux objectifs, nouvelles routines à adopter ou encore belles promesses de changements, il n'est jamais facile de s'y tenir à la lettre !

Même si nos intentions sont bonnes, plus de 80% de nos résolutions finissent abandonnées au bord de la route. Un constat qui remet en cause notre volonté dans la durée. Pourquoi ? Cela s'expliquerait par un manque de réalisme en amont, des lacunes en organisation pour ce qui est du suivi et de soutien de notre entourage, quand il ne s'agit pas simplement d'un oubli. Sans compter que, dans notre cerveau, se joue une gueguerre constante entre recherche de satisfactions immédiates et gains à atteindre à long terme. Et dans ce contexte, les bonnes résolutions peuvent être source de pression excessive, voire de culpabilité.

Prendre des bonnes résolutions, oui mais efficaces et durables !

1. Faire le bilan de l'année écoulée

Prenez le temps de réfléchir à vos réussites et vos échecs, aux choses qui vous ont plu et à celles qui vous ont déplu cette année. **Soyez très factuel(le) et essayez d'être le/la plus objectif(ve) possible** pour être sûr(e) de vous fixer des résolutions tenables par la suite.

Attention : faire son propre bilan annuel ne doit pas provoquer une déferlante d'autocritiques, être source de solitude et de culpabilité, ni être l'occasion de se dévaloriser. La petite astuce pour s'assurer d'être bienveillant avec soi-même : faire le bilan comme si vous faisiez celui de votre meilleur(e) ami(e).

2. Identifier vos valeurs

Pour savoir où vous voulez aller, il est bon d'identifier vos valeurs personnelles. **Se connaître est primordial pour ne pas s'égarer. Ce ne sont ni vos besoins, ni vos devoirs** mais ce qui est important pour vous et vous rend heureux.

Identifiez vos 3 valeurs phares. Ensuite, pour chaque valeur phare, **verbalisez ce qu'elle représente pour vous.**

En identifiant vos valeurs, vous serez assuré d'**avoir des résolutions répondant à vos motivations profondes ou en tout cas, n'allant pas à leur encontre.**

3. Employez la méthode SMART pour des objectifs simples, mesurables, atteignables et délimités dans le temps

Pour établir des résolutions atteignables, vous pouvez utiliser la méthode SMART. Pour ce faire, décomposez vos résolutions sous forme d'objectifs raisonnables répondant aux critères de la méthodologie **SMART** (**S**pécifique, **M**esurable, **A**tteignable, **R**éaliste, **T**emporel).

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Spécifique**: Un objectif doit être spécifique, précis, concret, formulé positivement et sans ambiguïté possible. N'hésitez pas à décomposer un objectif vague en plusieurs petits objectifs.
- **Mesurable** : un objectif est mesurable lorsque des critères qualitatifs ou quantitatifs permettent de mesurer les progrès et d'en évaluer le(s) résultat(s).
- **Atteignable**: un objectif atteignable suppose un effort et un engagement. Le niveau d'ambition pour chaque objectif doit être fixé au bon niveau : ni trop haut (frustration) ni trop bas (ennui). C'est essentiel mais n'oubliez pas que vous pourrez ajuster la barre au fur et à mesure.
- **Réaliste**: pour être réaliste, un objectif prend en compte votre situation actuelle, vos ressources (temps, énergie, argent) en intégrant, le contexte dans lequel vous êtes actuellement (familial, professionnel, financier). Évaluez le temps que prennent vos diverses activités, et revoyez l'objectif à la lumière des autres objectifs que vous vous êtes fixés, pour repérer d'éventuelles incompatibilités.

Temporel: l'objectif doit être circonscrit dans un cadre temporel. Une échéance est nécessaire, une date de fin unique et une périodicité (par jour, par semaine...) peuvent être établies. L'objectif peut être alors habituel et/ou ponctuel.

La méthode SMART permet de mentaliser l'objectif et de passer plus facilement de l'idée à l'action. Une fois votre résolution définie et ritualisée, le plus dur sera fait et votre motivation aura plus de chance de rester au beau fixe... il ne vous restera plus qu'à la visualiser et lâcher prise.

4. Prendre le temps vous améliorer, un pas à la fois

Connaissez-vous **la technique japonaise du Kaizen qui signifie « amélioration continue »** ? Elle se destine autant à la vie personnelle qu'au travail. Initiée dans les grandes entreprises japonaises et empruntée par de nombreux entrepreneurs occidentaux, elle permet d'atteindre ses objectifs sans rencontrer les résistances dues à un changement radical et soudain. L'idée est d'apporter des petits changements dans sa vie au quotidien pour ne pas se démotiver et tenir dans la durée.

5. Relativiser ses échecs

Relativiser ses échecs quand on fait le bilan c'est bien, le faire dès qu'on en rencontre c'est encore mieux ! Savoir rebondir rapidement plutôt que ressasser ses erreurs vous permettra d'avancer plus facilement dans vos projets. **Se rappeler que l'échec est nécessaire** à l'apprentissage et à l'évolution.

Le plus important dans une résolution, c'est la motivation qu'elle procure, l'impulsion qu'elle donne quand on la prend, plus que le fait de l'atteindre réellement.

C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

Cigares à la menthe.



Ingrédients pour 4 personnes:

8 feuilles de brik
250 gr de fromage de chèvre frais
6 brins de menthe
1 cuillère à soupe d'huile d'olive
15 gr de beurre
Poivre

Préparation :

Ecrasez le fromage de chèvre frais avec l'huile d'olive.

Ajoutez la menthe ciselée. Poivrez.

Faites préchauffer le four à 200 degrés.

Déposez sur le bord de chaque demi feuille de brik , le chèvre à la menthe façon-
né en petit boudin.

Repliez les bords sur la farce et roulez en cigares.

Disposez les cigares sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Badigeonnez les cigares avec le beurre préalablement fondu.

SOLUTIONS DES JEUX

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	V	E	R	B	A	T	I	M
2	A	L	E	R	T	E	R	A
3	L	A	P	E	R	E	A	U
4	O	B	O	L	E	S		D
5	R	O	S	E	S		F	I
6	I	R	O	N	I	S	A	T
7	S	E	N	T	E	N	C	E
8	E	R	S		S	U	E	S

charades : épi – fa – nid (Epiphanie)

franc – j – panne (frangipane)

devinettes :

● se faire poser une couronne par son den-
tiste

rébus : la – court – eau – nœud – dé – roi
(la couronne des rois)



résultat
N° 81
JEU - CONCOURS

Malheureusement, aucune bonne réponse n'a été proposée pour notre dernière énigme. Nous comptons sur vous pour la prochaine !

Rappel de l'énigme

Sans elle, point d'impression. Elle nourrit les canons et vous ne devez pas brûler la dernière si vous voulez gagner. Qui est-elle ?
Il s'agissait de la **CARTOUCHE**.

Nouvelle énigme

Énoncé :



Trouvez un nombre entier de 4 chiffres supérieur à 1000 tel qu'en le multipliant par 4, on retrouve ce nombre "renversé".

$$\begin{array}{r} a\ b\ c\ d \\ \times \quad \quad 4 \\ \hline d\ c\ b\ a \end{array}$$

✂.....
Veuillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°86 » dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 28 février 2023**.

Nom et prénom :
Adresse :

Réponse :
.....

PUB - INFOS

MARTOT
DIRECT PRODUCTEUR
DISTRIBUTEUR DE LÉGUMES FRAIS
24 HEURES SUR 24 - 7 JOURS SUR 7
10 RUE DE LA MAIRIE
20M APRES LE DOS D'ANE
Tél : 06.98.37.48.05



VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE
VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU
A GAUCHE



LE MERCANTI CAMION PIZZA

De savoureuses pizzas
sur la place de l'église,
le mercredi de 18h à 21h
tel : 06 07 64 23 64



**AU GRE
DES
SAISONS**

Nicolas et Guillaume LABIFFE
vous proposent leurs légumes
des quatre saisons.

Notre magasin se situe :
9, rue du Barrage
27340 MARTOT
Tél : 06.13.54.47.29

Le magasin est ouvert les :
Lundi de 15h00 à 19h00
Vendredi de 15h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 13h00
Et à partir de septembre 2017
Le mercredi de 15h00 à 19h00

Suivez nous sur notre compte
facebook
Augredessaisons



SARL G.E.F.P.

TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES

25 Résidence St Aignan 27340 MARTOT
06 25 51 75 55
02 35 81 22 70
Mail : sarlgefp@free.fr
SIRET : 500 019 203 0016

Mail : sarlgefp@free.fr SIRET : 500 019 203 0016



Jacky Dutel
Taxi N°1
Commune de rattachement
Criquebeuf sur Seine
TEL : 06.62.51.61.47
02.35.78.19.33
St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports
Etude TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

RMS votre service depuis plus de 20 ans :

Notre société forte de son expérience depuis 1999, vous présente ses multiples services en matière de **propreté, maintenance et rénovation immobilière, entretien d'habitation de tous les types**. Une équipe de professionnels intervenant régulièrement chez nos clients est à votre disposition.

Devis gratuit et renseignements au 02.35.79.89.89

PUB - INFOS



CHAMPAGNE
Gilles LESEURRE
Récoltant - Manipulant
10200 - BAR SUR AUBE
Dépôt d'Elbeuf et de sa région à Martot
☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

TAXI MANU
TEL 06.07.77.13.69



Taxi.manu@live.fr

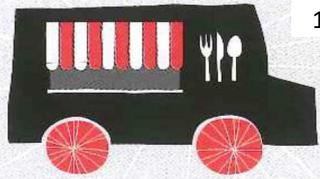
SONO LIGHT SHOWVINCE



WWW.DJ-VINCE.ORG

TEL : 06 22 22 66 21

Au Petit Creux
Frites Fraîches maison
Portier
Friterie ambulante traditionnel



1 RUE DE L'EURE 27340 MARTOT
06/79/21/33/82
portierph@Wanadoo.fr
Siren 81525831400013

Olivia Coiffure
salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03
701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine



Amandine Pichon
Sophrologue certifiée

06.58.12.37.79
www.apsophrologie.sitew.fr
27340 Criquebeuf s/ Seine

AVENIR TAXI Martial Leheu Artisan taxi
06.41.90.05.92 Rouen et agglomération
Aéroports - Gares - Transports toutes distances 24h/24h 7j/7j



L'ÉQUIPE DE LA RÉDACTION DU COM'INFOS
VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE 2023

EXPO DE PEINTURES

La commission culturelle présidée par François Charlier s'est beaucoup investie pour la réussite de ce salon de peintures qui reprenait après la trop longue période de pandémie.

Merci à tous les acteurs, employés communaux et bénévoles qui ont permis cette réalisation que les peintres, comme les visiteurs, apprécient beaucoup pour son organisation et sa convivialité.

Une nouveauté, un atelier « émaux » a suscité la curiosité et permis à beaucoup de personnes de s'initier à cet art.

Lors du vernissage, Lucien Vian a fait don de son tableau « Neige à Martot » à la commune. Le maire a précisé qu'il sera installé dans la salle du conseil.

Numéros d'urgence**Appel d'urgence européen : 112****Gendarmerie : 17** (renseignements : 02.35.23.00.17)**Pompiers : 18** (renseignements : 02.35.23.19.98)**Samu : 15**

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0969395634

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Air France : 3654

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

SNCF: 3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Interventions guêpes frelons : 06 72 42 17 00

Tarifs de location de la salle des fêtes**2023:** - salle (week-end) : 350 €Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr

Secrétariat général : 02.32.50.85.50

Service d'aide à domicile : 02.76.46.02.00

Service Jeunesse : 02.76.46.03.44

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.32.13.23.10

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82**Email :** martot.mairie@wanadoo .**Site : www.martot.fr** et i,nfos directes sur panneau-pocket

École de Martot : 02.35.87.10.70

Permanences et horaires d'ouvertures**Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30, mardi de 16h à 19h et jeudi de 15h à 18h****Vendredi de 14h30 à 15h30 ou sur rendez-vous.****Déchetterie de Caudebec les Elbeuf** : lundi au samedi de 10h00 à 18h00

Dimanche de 9h30 à 12h30

Agence Postale de Criquebeuf : lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, mardi fermée, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30 jeudi et vendredi de 14h à 17h30